

Quartier Amédée Saint-Germain

Mise en place de l'ouvrage de raccordement au pont de la Palombe

Dans le cadre de l'aménagement du quartier Amédée Saint-Germain, nos voisins Belges sont en charge de la fabrication et de la mise en place de la charpente métallique qui reliera le pont de la Palombe à la rue Amédée Saint-Germain.

Cet ouvrage d'art, composé de 6 parties distinctes, arrivera par convois exceptionnels de nuit. Chaque caisson mesure 21 m de long sur plus de 6 m de large et pèse environ 70 tonnes. Une attention toute particulière a été portée à la dimension esthétique de cette structure, en harmonie avec le style élancé du pont de la Palombe.

QUAND ?

DU 10/12/20 au 22/12/20

QUELS TRAVAUX ?

- **Arrivée par convoi exceptionnel** de nuit des éléments en provenance directe de Belgique et de la grue qui servira au montage, par le pont du Guit .
- Les 6 tronçons composant la structure seront installés par l'entreprise DUFOR (grutier).

QUELS IMPACTS ?

- **Le stationnement** sera exceptionnellement impossible sur la rue Amédée Saint-Germain (du rond-point du pont du Guit jusqu'à la rue Billaudel) à partir du lundi 14 décembre et jusqu'au samedi 19 décembre inclus.
- **Le stationnement** sera également interdit sur la rue Amédée Saint-Germain du numéro 62 au 96 durant les nuits du 10 au 11 décembre et du 21 au 22 décembre, afin de procéder au déploiement puis au repli de la grue servant à la mise en place des tronçons.
- **Des déviations** seront mises en place de 22h à 6h du matin, les nuits du 14 au 15 décembre, du 15 au 16 décembre, du 16 au 17 décembre et du 17 au 18 décembre (accès déviés du pont du Guit jusqu'à la rue Billaudel).
- L'arrivée par convoi exceptionnel ainsi que la mise en place des éléments de structure **pourront occasionner du bruit**, les nuits précitées.

ET APRES ?

A l'issue de ces travaux de manutention et de mise en place des différents éléments, les soudeurs pourront assembler les 6 parties composant la structure métallique finale.

Nous vous remercions pour votre compréhension.